

Reprise de la réfection des chemins Filion et Fournel

Août à décembre 2024
Printemps 2025

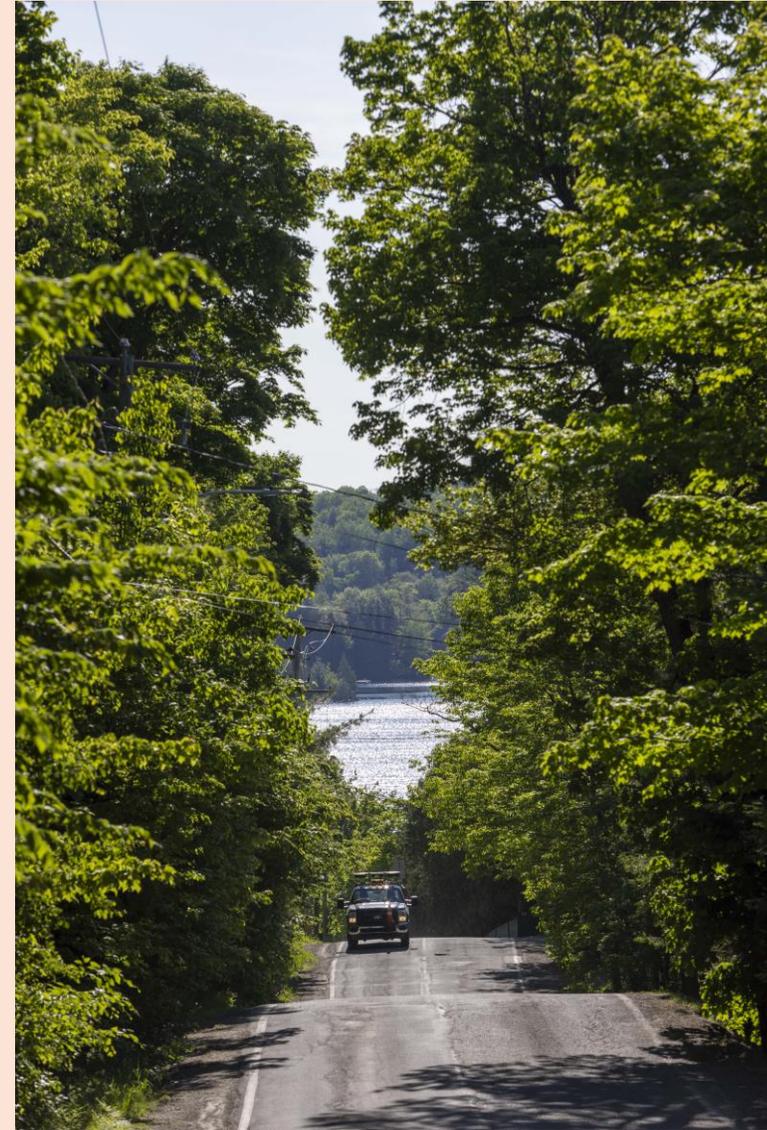




Qu'est-ce que la reconstruction d'un chemin ?

Séquence des travaux :

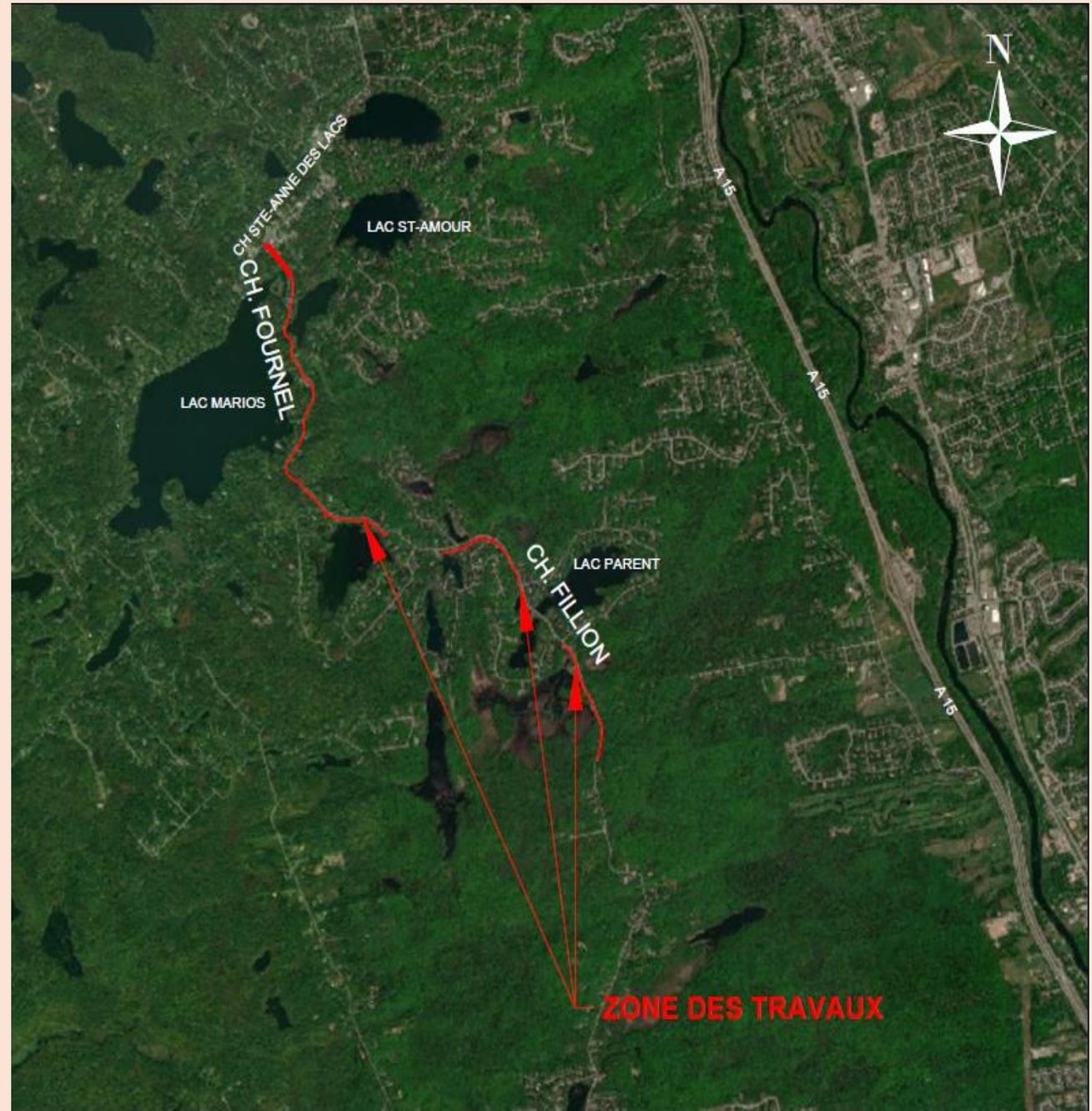
- Préparation ;
- Excavation /Dynamitage ;
- Installation de ponceaux ;
- Construction de la structure de chaussée ;
- Asphalte ;
- Finition / Remise en état.





Paramètres du projet

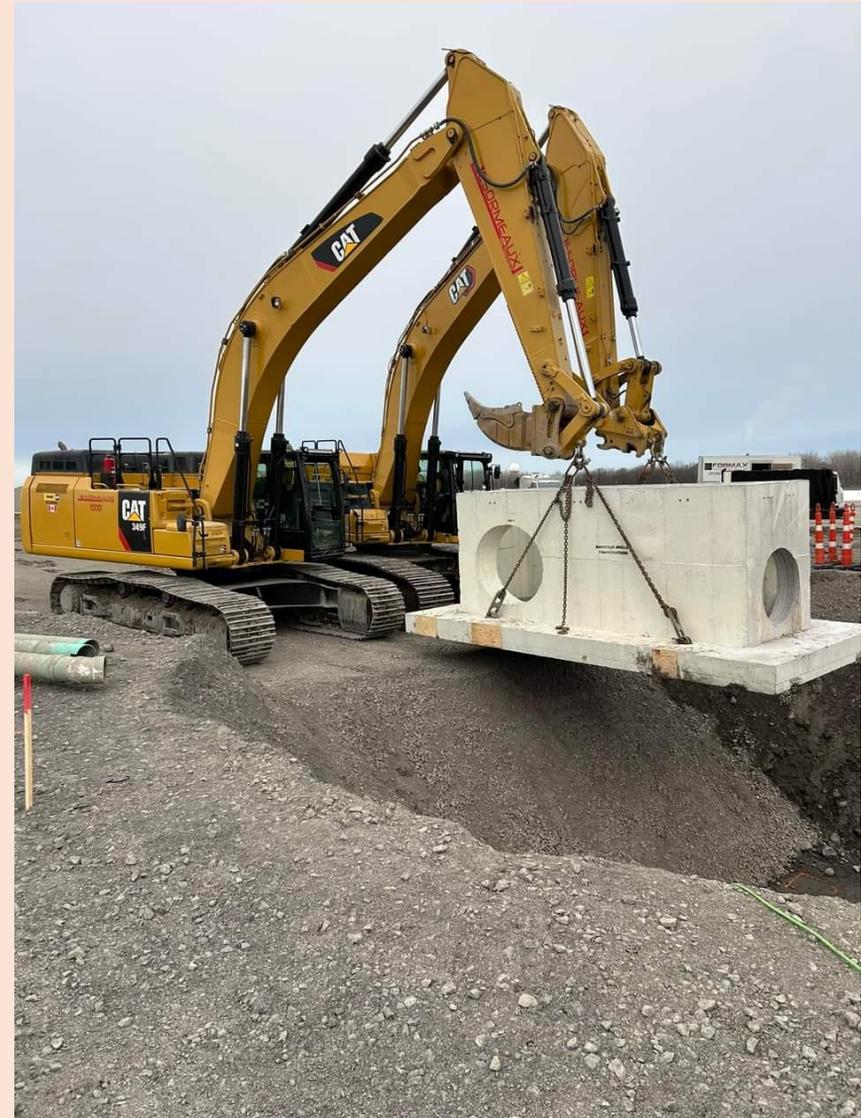
- Travaux réalisés à l'intérieur de la plateforme de rue existante ;
- Réfection de la fondation sur ~ 700 mm de profondeur et membrane de renforcement ;
- Pavage en 2 couches (2024-2025) ;
- Réfection de 13 ponceaux, dont 2 plus imposants ;
- Reprofilage et nettoyage de fossés ;
- Mesures de protection environnementales ;





Horaire du chantier

- 7 h à 18 h, du lundi au vendredi ;
- Possibilité du samedi.



Camions et machinerie



Camions et machinerie



Camions et machinerie





État des lieux avant et après le projet

Prise de vidéo **avant** et **après** par la firme
IC Production :

- Inspection des bâtiments en 4 côtés :
façades avant, solages latéraux
et arrières, ainsi que le raccordement
avec la rue.
- Inspection complète du lot
et du bâtiment avec visite citoyenne
et info travaux.



Les déficiences seront traitées à la fin
des travaux au printemps 2025.

En cas de bris, vous pouvez communiquer
avec la Municipalité.



Dynamitage

Comment se préparer ?

À faire **avant** et **après** les travaux :

- Vérifier l'état du solage et des arbres ;
- Analyse d'eau de puits.

Toute problématique doit être portée à l'attention de l'entrepreneur en dynamitage.





Sécurité sur le chantier

- Chantier de construction = Risques ;
- Sécurité = Priorité ;
- Zone de travaux et chemins de détournement en constante évolution ;
- Personnel autorisé seulement (aucun résident, enfant, etc.) ;
- Circuler avec prudence autour du chantier ;
- Pour tout signalement, communiquez avec le surveillant de chantier.



**Merci de respecter
la signalisation !**





Entente pour utilisation de terrains

- L'entrepreneur pourrait demander à certains citoyens et citoyennes leur accord pour l'utilisation de leur terrain pour le dépôt de matériaux et de machinerie.





Environnement

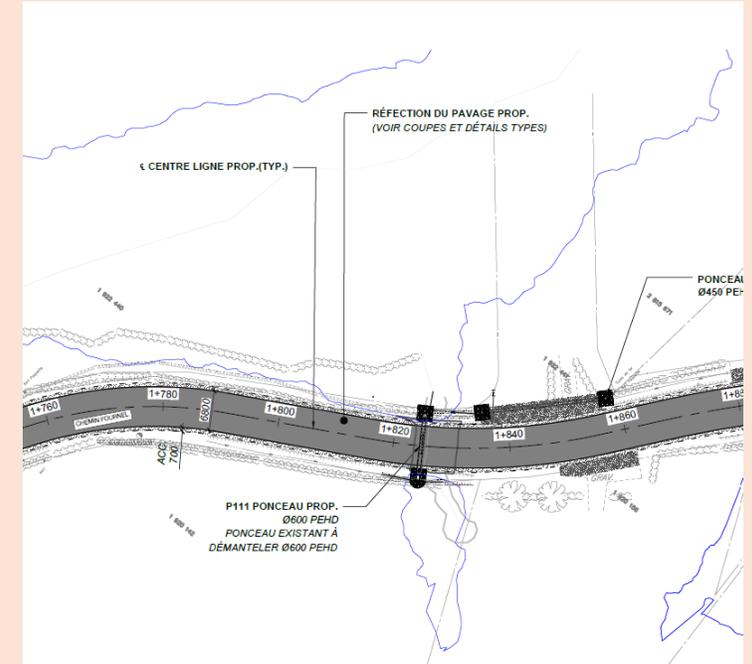
Travaux en milieux sensibles:

- 10 cours d'eau et 16 milieux humides ;
- 8 traverses de cours d'eau ;
- Aucune EMV ;
- Secteurs boisés ;
- Pentes fortes par endroit.

Études préliminaires complétées :

- Carc. biologique ;
- EES Phase I et carc. des sols ;
- Étude de mobilité de cours d'eau ;
- Drainage des eaux pluviales.

Certificat d'autorisation (CA) obtenu





Environnement

Exemples

Évitement:

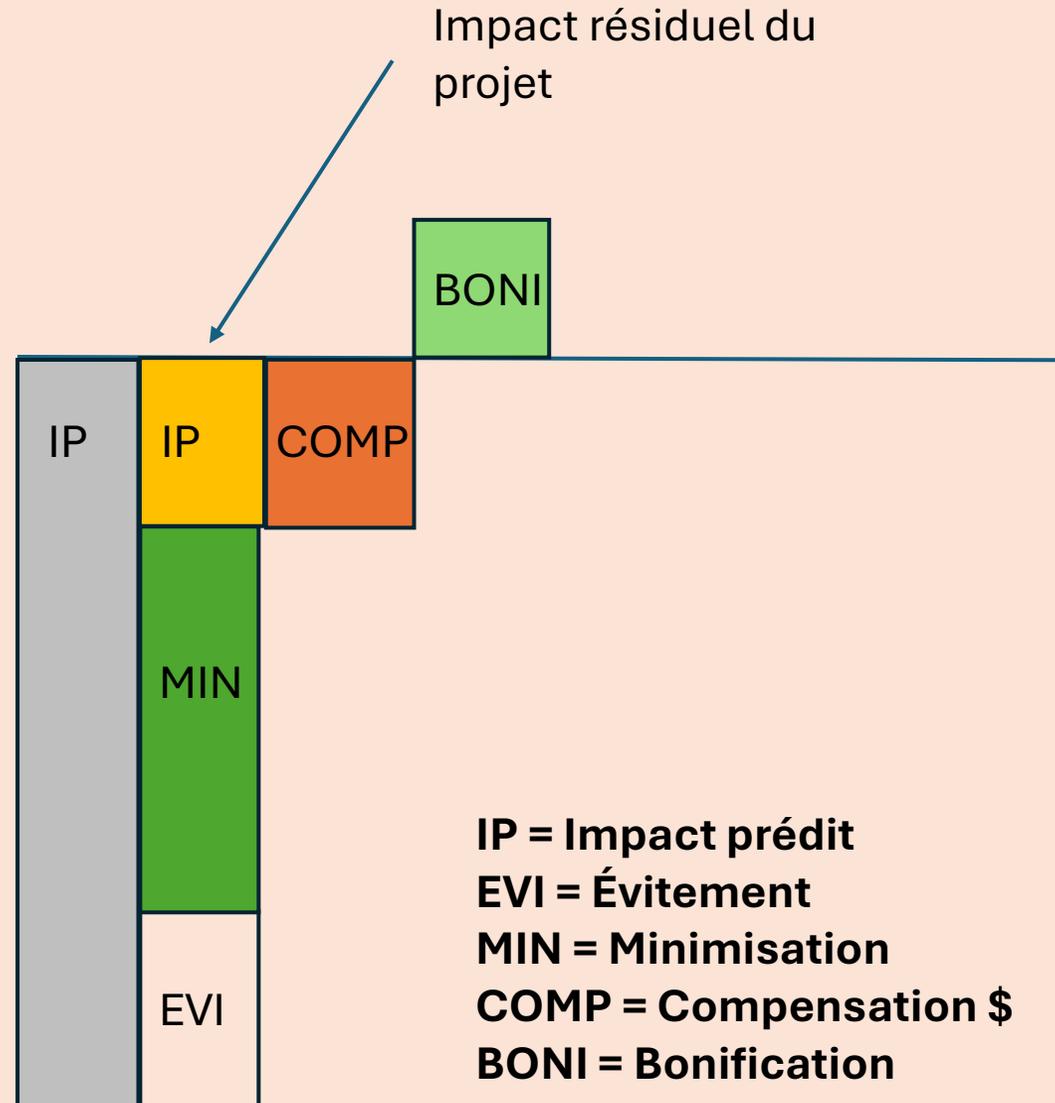
- Lac Pelletier ;
- Exutoire pluvial Île Irénée Benoit.

Minimisation et compensation:

- Empiètements permanents en milieux humides et hydriques.

Bonification:

- Remplacement de ponceaux ;
- Stabilisation des accotements ;
- Végétalisation fossés ;
- Meilleur contrôle des eaux pluviales.



Circulation et détours

- Circulation locale uniquement ;
- Pas de circulation en alternance ;
- Page Facebook et SMS pour rester à l'affût.

Exceptions :

- Véhicules d'urgence ;
- Conditions médicales ou autre situations spécifiques (communiquez avec la Municipalité).

Important :

Attention à vos enfants et à vos animaux de compagnie lors du chantier !





Collecte des matières résiduelles

- Bacs déplacés par l'entrepreneur selon l'avancement des travaux ;
- Possibilité d'utiliser les semis-enfouis pour certaines étapes des travaux ;
- Retards possibles de la collecte des matières résiduelles par la MRC ;

**N'oubliez pas d'inscrire
votre adresse sur les bacs !**



Communications

sadl.qc.ca pour les
détails sur le chantier

